Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 95 (1966)

Heft: 1

Rubrik: Raison d'être et fonctionnement de l'Orientation professionnelle

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Raison d'être et fonctionnement de l'Orientation professionnelle

Parents qui avez placé votre fils à l'école secondaire, vous envisagez pour lui des études supérieures plus ou moins longues, vous envisagez pour lui un avenir professionnel sûr, vous êtes décidés à lui faire faire un apprentissage. A vous qui êtes des convertis, il est inutile d'essayer de prouver combien un apprentissage ou des études sont nécessaires pour un jeune. Cela comporte beaucoup de sacrifices, mais vous ne voulez pas que votre fils demeure toute sa vie manœuvre, un manœuvre qui plus tard serait le premier au chômage en cas de crise économique.

Poursuivre des études, entrer en apprentissage. Cela est très bien. Mais que faire? Où est la voie à suivre? Peut-être avez-vous déjà choisi, avec votre fils, bien sûr! Mais la plus grande partie des élèves ne savent pas ce qu'ils veulent faire. Certains même sont entrés dans une des sections d'une école secondaire sans être bien renseignés quant aux possibilités offertes par ces dernières. Il est donc essentiel que l'école se charge d'orienter les élèves. Cette tâche fait partie de la mission éducatrice de l'école. «L'école pour la vie, «De l'école à la profession» autant de slogans qui sont la preuve que l'école est consciente du devoir qui lui incombe.

Il faut que l'adolescent qui quitte l'école et part pour un monde nouveau sache où il va, ce qu'il trouvera. Il faut qu'il trouve la profession qui lui conviendra le mieux, celle où il s'épanouira pleinement. Mais il y a tant de professions. Comment choisir? Que choisir? Il est facile et si dangereux de faire un choix arbitaire.

Ainsi donc, l'O.P. devient de plus en plus indispensable. Qu'est-ce au juste que l'O.P.? Elle se propose de venir en aide aux parents et aux jeunes gens et de leur faciliter le choix d'une profession. Elle accomplit sa mission en collaboration avec les parents et les maîtres en dirigeant les jeunes forces vers les groupes professionnels pour lesquels ils sont spécialement faits.

L'orientation professionnelle répond à trois besoins:

- a) Un besoin économique: La Suisse, terre peu généreuse, est condamnée à fournir des cadres excellents et nous devons tous collaborer à cet effort de tout un peuple.
- b) Un besoin scolaire: L'école doit informer sur l'économie. Elle doit permettre le choix d'un métier en meilleure connaissance de cause. Inversément, l'O.P. valorise l'école. Il est bien évident que la tâche principale de l'école est d'éduquer et d'instruire mais l'école doit aider l'élève à tirer un profit maximum du labeur accompli en classe. Elle

doit – nous l'avons déjà dit – préparer à la vie et non plus se contenter de donner à l'élève un savoir trop abstrait. Est-ce une vue trop utilitariste, voire matérialiste de l'enseignement? De plus, il est important d'attirer l'attention des élèves sur telle et telle exigence du métier de son choix. Un tel veut devenir mécanicien... mais il déteste la géométrie ou l'algèbre. Un tel veut devenir dessinateur... mais il ignore l'orthographe. Quand, comme le disait un chef de bureau récemment, l'apprenti aura dû recommencer la copie entière d'un plan nécessitant plusieurs heures d'un travail assidu parce qu'il a écrit sur cette feuille en gros caractères: Chemin communale, il se rendra compte de l'utilité de l'enseignement et de l'orthographe.

c) Un besoin social: Un homme n'est vraiment heureux dans la vie que lorsqu'il a un travail plaisant, correspondant à ses goûts et à ses aptitudes. Il s'agit donc d'aider les jeunes gens dans le choix d'un métier qui satisfasse leurs désirs, en tenant compte de leurs possibilités.

Comment fonctionne l'O.P.?

Le fonctionnement décrit ci-après est situé sur un plan idéal et n'est de loin pas encore entièrement en vigueur dans nos écoles.

Quelles sont, rapidement esquissées, les tâches de l'O.P.?

Il y a d'abord une préorientation à faire dans les classes. Les élèves ont des intérêts très divers. Ces intérêts sont de plus en plus nombreux du fait du journal, de la radio et de la télévision surtout. Il y a quelques années encore, le nombre des métiers connus par les jeunes était très restreint. Il se limitait en effet à l'influence du milieu, de la famille, et on imaginait rarement ou pas du tout pouvoir faire autre chose que les métiers pratiqués ou les professions exercées dans son village ou dans sa ville. De plus, le développement extraordinaire des techniques a créé des métiers nouveaux. Le jeune homme souvent en connaît l'existence, mais mal. Ces métiers sont neufs et exercent un attrait fascinant. Il faut les présenter. La première tâche de l'O.P. est donc de faire connaître le plus grand nombre possible de professions. L'orienteur professionnel va donc passer de temps en temps dans les classes. Sous forme de causerie, à l'aide de documentation appropriée – brochures illustrées, éventuellement diapositives ou films – il présente une profession ou l'autre au cours de l'année scolaire. Il le fait sans chercher à influencer le choix des jeunes. L'orienteur professionnel n'est pas en effet chargé de chercher du personnel pour les professions les moins favorisées, ni de barrer la route aux candidats qui s'intéressent à des professions fort encombrées.

Cette présentation de métiers devrait, pour être efficace, être suivie, dans la mesure du possible, de visites d'usines, de fabriques, d'exposés

faits par les hommes de métier, par les patrons. Une expérience a été faite il y a trois ans dans le cadre de la semaine «Usines ouvertes». Nous espérons vivement pouvoir collaborer ainsi concrètement avec le monde du travail. D'autre part, il existe actuellement des brochures renseignant sommairement, mais avec précision, sur les exigences et débouchés de presque chaque profession. De cette manière, l'élève voit s'élargir l'éventail des professions possibles et son intérêt grandit.

Deuxièmement, l'orienteur professionnel peut donner des renseignements à titre *individuel*. C'est là surtout sa tâche. Ces renseignements sont de deux sortes. Certains élèves savent ce qu'ils veulent faire. En pleine connaissance de cause, ils ont choisi et fermement opté avec l'accord de leurs parents. Mais ils ne savent pas toujours à qui s'adresser. A ceux-là il faut parfois trouver une place d'apprentissage. Il faut aussi souvent les renseigner sur la durée de tel apprentissage, sur la filière à suivre pour acquérir telle ou telle formation. C'est très souvent le cas pour les jeunes qui se destinent au Technicum ou au Collège en vue de poursuivre de plus longues études. Il y a aussi ceux qui constatent que la section dans laquelle ils sont inscrits à l'école secondaire ne correspond plus à leur choix professionnel. Il faut étudier alors la possibilité de changer de section.

Il y a ensuite les élèves qui disent avoir choisi un métier. On les sent hésitants. C'est alors le moment de fixer un entretien particulier. Pourquoi le choix s'est-il porté sur telle profession? Il y a trop souvent, outre le facteur milieu familial ou social, le facteur argent. Il faut gagner et gagner beaucoup le plus vite possible. Un apprentissage? Oui. Il le faut bien, mais, s'il vous plaît, de l'argent. Il faut gagner pour se payer tout de suite ce sans quoi, pense-t-on, la vie est impossible. Moto, transistor, le dernier équipement de ski ou de camping. Et ce métier, il faudra le pratiquer pendant 45 ans. Y a-t-on songé? Ce jeune homme qui dit avoir déjà choisi, est-il sûr de son choix? Il a décidé peutêtre à la suite d'un coup de tête, il veut être libre. Se doute-t-il que dans le monde superorganisé du XX^e siècle, on est de moins en moins libre? Il cède peut-être aussi à la mode. Il y a en effet des métiers qui ont la cote, à cause d'une appellation très nouvelle peut-être, à cause parfois aussi d'un uniforme. Il est peut-être aussi plus ou moins consciemment influencé par sa famille. Les parents disent toujours: «Il fera ce qu'il voudra.» «Nous sommes prêts à faire tous les sacrifices.» Intention combien louable. Mais parfois les parents n'ont pas pu embrasser la profession de leur choix et ils souhaiteraient que leurs enfants réalisent ce que, pour des raisons indépendantes de leur volonté, eux-mêmes n'ont pas pu réaliser.

A cet élève, il faudra bien faire prendre conscience des exigences de la profession qu'il a choisie.

Il y a troisièmement l'élève qui ne sait pas du tout ce qu'il veut devenir. Il faudra dans ce cas procéder, avec l'accord des parents, à un examen complet. Comment? Un premier entretien aura lieu. Auparavant, le conseiller de profession consulte les maîtres du jeune homme. C'est là que la collaboration de tous les enseignants devient nécessaire. Il ne faut pas minimiser les résultats scolaires. On a parfois tendance à penser que tel élève - très moyennement doué, montrant peu d'intérêt en classe sera tout différent quand il sera en apprentissage, dans un milieu qui lui plaira plus que l'école qu'il subit. C'est vrai dans certains cas. Mais le plus souvent, les qualités et aptitudes décelées par les maîtres se retrouvent à l'atelier ou au bureau. De plus, les résultats et la régularité des résultats dans telle et telle branche du programme sont des indications précieuses pour l'orienteur. Pendant l'année, des fiches scolaires d'O.P. sont distribuées aux élèves. Une partie est à remplir par le maître: elle renseigne sur les résultats scolaires et sur le comportement de l'élève en classe. Une autre partie est remplie par le jeune lui-même. Celui-ci entre autre répond aux deux questions suivantes:

- a) quelle profession désirez-vous apprendre?
- b) si vous pouviez choisir tout à fait librement, que choisiriez-vous?

La réponse donnée à ces questions est très intéressante. Parfois, il n'y a aucune réponse à partir de laquelle diriger l'entretien et il faut obtenir de l'élève qu'il dise ce qu'il aime, ce qui l'intéresse. Quelques métiers alors sont présentés en fonction des réponses reçues. Une voie bientôt semble se préciser. Mais il est intéressant de confronter un diagnostic ainsi établi avec le résultat d'examens ou de tests. Les quelques expériences faites cet hiver ont été très concluantes et le conseil donné par l'Office de Fribourg – un merci en passant à M. R. Bossy, directeur de l'Office de la Formation professionnelle et à M. L. Abriel, préposé à l'O.P. – fut très souvent semblable à celui que, avec le concours de l'un ou l'autre collègue, j'avais pu donner. Le mot examen fait toujours peur. Il ne s'agit pas d'une épreuve qui fermerait à jamais des portes ou des issues possibles mais il est important que l'élève se sente en pays connu pendant cet examen. Il sera ainsi plus détendu. Cet examen comporte des tests portant sur les connaissances scolaires d'une part, et sur les aptitudes d'autre part. Les parents sont ensuite avisés du résultat de l'examen – ce n'est pas un examen que l'on réussit ou que l'on rate – sous forme de conseil sur le métier ou les métiers possibles.

P. Delacombaz